

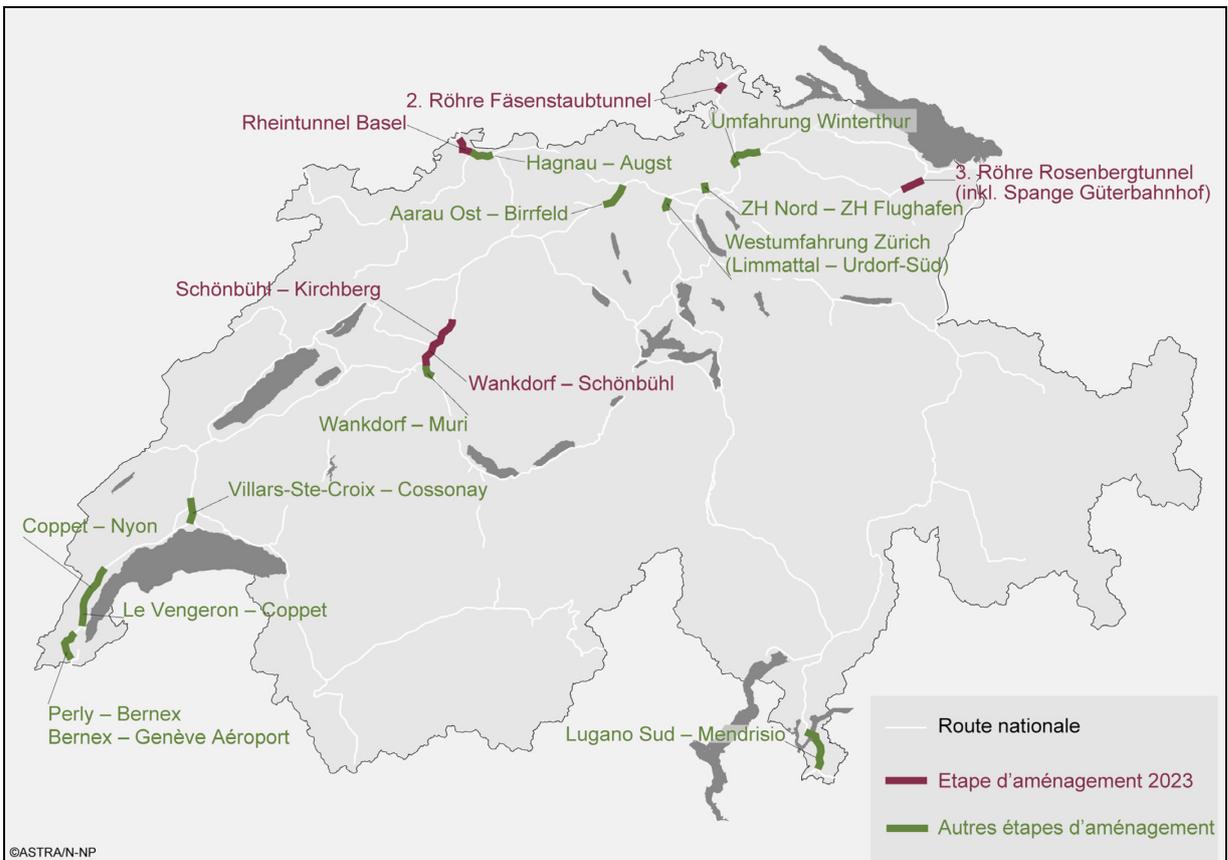


PRODES des routes nationales : projets et utilité

Fiche d'information – 22 février 2023

Le Conseil fédéral entend maintenir et améliorer la fonctionnalité du réseau des routes nationales. Conformément à la partie Programme du plan sectoriel des transports (*Mobilité et territoire 2050*), il s'agit de garantir un niveau d'accessibilité adéquat dans toutes les régions du pays. À cet effet, il faut élargir les autoroutes aux points névralgiques pour éviter les embouteillages et promouvoir la mobilité combinée. Les projets d'extension figurent dans le programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. L'horizon de réalisation prioritaire 2030 regroupe des projets à hauteur de 11,613 milliards de francs qui portent essentiellement sur des extensions dans les agglomérations. Le Parlement devrait en approuver définitivement cinq dans le cadre de l'étape d'aménagement 2023.

Projets affectés à l'horizon de réalisation 2030 dans le PRODES

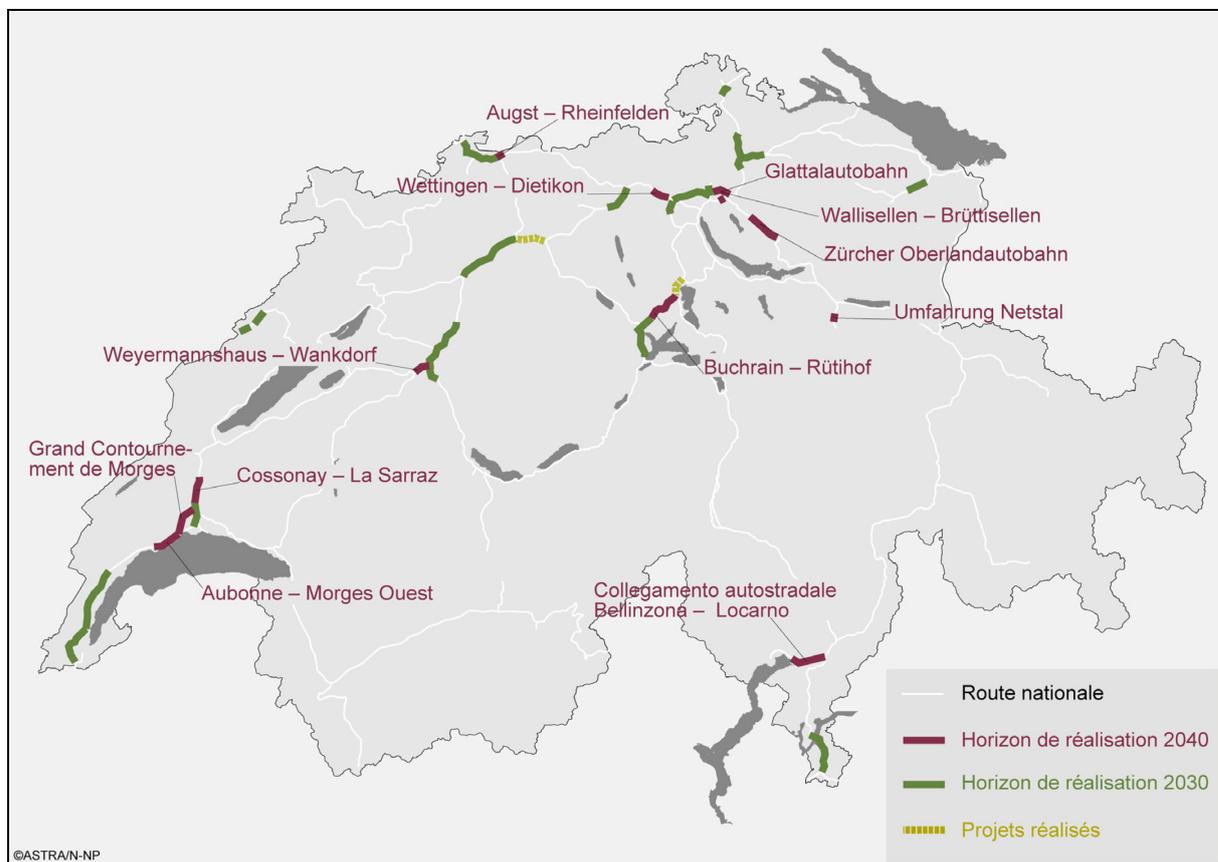


Les projets réunis dans l'horizon de réalisation 2030 sont prioritaires et concernent surtout les agglomérations. Le Conseil fédéral a affecté à cet horizon de réalisation les cinq projets ci-après dont la planification est très avancée et pour lesquels il propose l'octroi du crédit d'engagement nécessaire :

- Wankdorf – Schönbühl
- Schönbühl – Kirchberg

- tunnel du Rhin à Bâle
- 2^e tube du tunnel de Fäsenstaub à Schaffhouse
- 3^e tube du tunnel du Rosenberg (y compris le raccordement de la gare de marchandises) à St-Gall.

Projets affectés à l'horizon de réalisation 2040 dans le PRODES



L'horizon de réalisation 2040 regroupe des projets qui sont également nécessaires au maintien de la fonctionnalité, mais moins urgents et dont la planification est moins avancée.

Des routes nationales de 3^e classe et des tronçons NAR exigent des phases de planification supplémentaires

Certaines routes nationales de 3^e classe et certains tronçons du réseau des routes nationales élargi présentent des problèmes de trafic ponctuels et régionaux. Dans l'optique de la prochaine mise à jour du PRODES des routes nationales, l'OFROU approfondira son examen de ces tronçons et définira des priorités en ce qui concerne la nécessité d'agir. D'entente avec les régions concernées, l'OFROU trouvera des solutions adéquates pour les tronçons prioritaires.